



## Arnaque annulation site location voitures

Par **thomas30**, le **07/09/2013** à **19:36**

Bonjour?

j'ai effectué la réservation d'un véhicule en France pour la fin du mois de septembre, via un site internet de location de voitures. Malheureusement je suis dans l'obligation d'annuler mon déplacement 2 semaines avant mon départ. Lorsque j'ai réservé sur le site Internet en question il était bien indiqué sur la page web au moment de passer au paiement "annulation gratuite jusqu'à 48 heures avant la prise en charge" (j'ai une copie écran). Le montant total de la facture de location a été débité sur mon compte immédiatement !

Lorsque j'ai voulu faire l'annulation de la réservation sur Internet, l'on m'indique que cela me coûtera 56 € de frais.

Surpris j'appelle le service client de ce site Internet où l'on me répond que c'est la politique du loueur de prendre des frais d'annulation. Je contact le service relation clients par mail et c'est la même réponse et l'on me conseille de déplacer mes dates de location.

Le plus surprenant c'est que sur le site Internet, dans les conditions de vente il est écrit : "Les réservations qui sont entièrement prépayées au moment de la réservation peuvent être annulées gratuitement jusqu'à 48 heures avant le début de la location".

Après plusieurs échange de mails c'est toujours la même réponse. Il s'agit d'une société dont le siège est situé en UK. Quel recours puis-je avoir ? Quelles démarches effectuer ?

Merci de vos conseils.

Qu